SOUTENANCES DE MAITRISE

- 1°) Les Biens de campagne des Lyonnais d'après les "Nommées rurales" de 1493.
- a) Les formes d'investissements, par Melle Marie-Françoise MARANINCHI.
- b) Le milieu social, par Melle Colette BOSC.

Mémoire double de Maîtrise, soutenu le 23 octobre 1970.

Jury : M. René FEDOU, Madame LORCIN.

Les ouvrages d'histoire régionale soulignent la richesse de Lyon à la fin du XVe siècle. Un des meilleurs moyens de mettre en évidence la prespérité d'une ville n'est-il pas d'étudier les formes d'investissement recherchées par les différents éléments de la société urbaine, et notamment leur implantation dans le plat-pays ?

Un document fiscal d'un intérêt exceptionnel n'avait été jusqu'ici que partiellement exploité. Il s'agit des "Nommées rurales", résultat de l'enquête menée par les commis "esleuz" par le consulat en vue de la réfection générale des "Nommées" ou Livre du Vaillant de la ville : inventaire précis, méticuleux même, des biens de campagne possédés par les contribuables lyonais, conservé en six registres aux Archives Municipales : C C 15, 16, 17, 18, 19, 56.

La méthode de dépouillement et d'exploitation fut la suivante. Dans le cadre de chaque paroisse, chaque contribuable fut l'objet d'une fiche portant la liste complète de ses biens : six cents fiches furent ainsi obtenues. Pour chaque registre, fut dressée la liste des personnes recensées - avec en regard, leur profession lorsque celle-ci était mentionnée. Il fallait aussi reconstituer la fortune foncière de chaque d'entre elles, et pour cela on en regroupa, sur une fiche individuelle globale, les éléments dispersés dans les différentes paroisses. Afin de procéder à une analyse de la vocation propre à chaque secteur, il convenait de dresser des tableaux des superficies en "terres", vignes et prés possédés par les Lyonnais. Maisons, moulins, tenures di-

Le recours à d'autres sources s'imposa alors pour tenter de connaître la fortune totale des intéressés et leur place dans la société lyonnaise : nommées générales de 1493, registres de délibérations consulaires. rôles de tailles fournirent d'utiles renseignements.

verses, "pensions" (rentes) furent également répertoriés.

Θ

Dès les premières semaines de l'enquête, certaines conclusions majeures nous apparurent, que la suite confirma, même s'il fut nécessaire d'y apporter des nuances.

La comparaison de la situation en 1493 et en 1446 - date des précédentes nommées générales - imposait la constatation d'une profonde et récente pénétration des Lyonnais dans le plat-pays.

L'étude de leurs investissements permit de définir la nature des productions vers lesquelles les citadins avaient cherché à orienter la mise en valeur de la campagne environnante. Cette dernière devait fournir des céréales panifiables, du vin pour les tavernes, les auberges et les caves des riches, le foin nécessaire à un élevage bovin en plein développement, destiné à satisfaire une demande croissante en viande tout cela - à quoi s'ajoute le bois "tant pour bastir que pour chauffaige"- stimulé par les foires et la population, de passage ou établie à demeure, qu'elles avaient, depuis un demi-siècle, attirée dans la ville.

L'analyse fit toucher également à l'histoire des mentalités, car chaque folio des "nommées" révélait l'attrait - presque la fascination - qu'exerçaient la terre, la maison de campagne sur l'esprit des Lyonnais, modestes ou fortunés. A travers les observations et les commentaires des enquêteurs, transparaissaient la ténacité des "propriétaires", leur désir de veiller eux-mêmes sur l'exploitation de leurs biens au soleil. Mais, si 60.000 livres tournois environ avaient été investis en surfaces cultivables, 90.000 livres tournois se trouvaient réservées à une autre forme de placement, les pensions. Une telle somme montre qu'à l'attrait de la terre se joignait la recherche du placement sûr et qui déchargeât le citadin de tout souci d'exploitation.

Les artisans et commerçants appartenant aux petits métiers avaient naturellement investi dans un rayon tout proche - 20 kms environ autour de Lyon. Si les plus humbles avaient acquis quelques biens fonciers à Saint-Just, Saint-Irénée, Vaise et Ecully, les gens des "métiers d'art", de l'alimentation, de l'hôtellerie avaient placé leurs disponibilités sur la côtière du Rhône, au Sud de la ville. En revanche, s'affirmait l'omniprésence, au plat-pays, des classes aisées - grands marchands et principaux juristes - : les plus gros "propriétaires" recensés étaient bien les membres de l'oligarchie.

Quant aux paysans, il fut possible de découvrir, ou plus exactement de soupçonner l'importance décisive prise dans leur existence par l'arrivée de ces Lyonnais, procurant du travail sur leurs terres, stimulant l'artisanat dans les bourgs, favorisant par leurs capitaux l'oeuvre de reconstruction agricole.

Cependant les sources utilisées montrèrent leurs lacunes. La profession de nombreux petits contribuables restait indéterminée. Le contexte féodal et seigneurial dans lequel se nouaient les relations entre les hommes n'apparaissait pas. Enfin, pour dresser un tableau exact des éléments de la société lyonnaise qui avaient investi au plat-pays, faisait défaut un inventaire des biens des "privilégiés".

Pour compléter cette étude, faite à partir des "nommées rurales" il serait intéressant de dépouiller des testaments et des actes de vente, qui mettraient en lumière, les ascensions sociales et la constitution, parfois toute fraîche, des fortunes. Il serait, en outre, souhaitable que des études

fussent consacrées à des bourgades proches de Lyon , études qui préciseraient peut-être les transformations apportées par les ruraux à leurs exploitations sous l'effet des capitaux urbains.

En conclusion, nous aimerions souligner l'intérêt et le profit que nous avons retirés de notre collaboration quotidienne sur ce riche sujet. Même si des questions sont restées sans réponse, la recherche n'a pas cessé d'être vivante.

o

Deux cents pages, pleines de renseignements de première main, pourvues de tableaux, de cartes, d'illustrations, de pièces justificatives avec fac-similés, une documentation scrupuleusement exploitée, recoupée avec d'autres sources : voilà, en vérité, estime le jury, un gros et beau travail. Deux mémoires en un seul : la documentation manuscrite, trop importante, dans le cadre d'une maîtrise, pour un seul chercheur, exigosit cette formule. Le sujet s'y prêtait : les biens et les hommes pouvaient, en effet, denner lieu à deux parties distinctes de l'exposé.

Celui-ci, pense M. FEDOU, manque parfois de fermeté, et certains points exssent gagné à être discutés - notamment le sens de quelques termes, ou la valeur du "feu". Le tableau est trop statique : les références à la situation de 1446 sont insuffisantes, mal fixées sur des exemples précis. L'étude est un peu trop analytique : Jes paragraphes de synthèse ne sont ni assez nombreux ni assez "frappés".

C'est aussi l'avis de Madame LORCIN, qui regrette que les résultats, concernant, par exemple, la condition sociale des contribuables, n'aient pas été mieux regroupés et que la conclusion générale soit trop maigre. L'étude de ces "nommées" pose, par ailleurs, le problème de la proportion des biens tenus par les Lyonnais par rapport à la "propriété" paysanne : la pénétration n'est pas toujours, tart s'en faut, une "invasion".

Après une intéressante discussion, le jury décerne une mention Très Bien, particulièrement méritée à ce travail de haute tenue et qui fait honneur à ses auteurs